

COMMUNIQUE DE PRESSE

BUDGET 2024 – LUTRY CONFIRME SON STATUT DE VILLE EN PLEIN DEVELOPPEMENT

Lutry, le 23 novembre 2023 – La Commune de Lutry présente un budget 2024 supérieur à 100 millions de francs et se place parmi les dix villes du canton dont le budget de fonctionnement dépasse ce seuil symbolique. Malgré une progression significative des recettes, la Municipalité prévoit un budget déficitaire à hauteur de 2.5 millions de francs.

Pour la deuxième année consécutive, la Commune de Lutry affiche plus de 100 millions de francs de charges estimées et confirme ainsi son statut de ville en plein développement. La Municipalité s'est efforcée de limiter au maximum les charges sur lesquelles elle dispose d'une certaine maîtrise, tout en maintenant des services et prestations de qualité à sa population. Elle répond également aux demandes en forte hausse dans le domaine des structures d'accueil préscolaire et parascolaire.

Malgré les efforts importants consentis sur les charges de fonctionnement communales et une estimation des recettes fiscales raisonnablement optimiste, la Municipalité présente au Conseil communal un budget 2024 déficitaire de 2.5 millions de francs après allocation aux amortissements et aux réserves obligatoires. Selon les prévisions, la Commune devrait être capable de dégager une légère marge d'autofinancement de CHF 57'000.-.

Les **charges de fonctionnement** (hors Services industriels) atteignent quant à elles un peu plus de 85 millions de francs, en augmentation de 2.4 millions comparativement à 2023. Malheureusement, les **charges péréquatives cantonales et intercommunales** continuent à peser lourd dans le budget lutrien, à savoir près de 45 millions de francs. Elles représentent à elles seules environ 53 % des charges globales de fonctionnement.

La progression des **recettes de fonctionnement** est quant à elle estimée à plus de 2.6 millions de francs par rapport aux recettes portées au budget 2023. Cette augmentation résulte essentiellement d'une réévaluation à la hausse des recettes fiscales des personnes physiques, ainsi que des impôts sur les gains immobiliers.

S'agissant des **investissements**, la Commune poursuit sa politique avec une enveloppe de 6.7 millions de francs consacrée, entre autres, à la finalisation de la transformation du bâtiment de La Balance, à l'aménagement d'un nouveau local d'archives aux Champs (sous réserve d'approbation du Conseil communal), à la poursuite du projet de Collège de la Combe, ainsi qu'au projet de réaménagement de la route de Lavaux.

La Municipalité



Renseignements complémentaires

Le budget 2024 soumis au Conseil communal est accessible sous : www.lutry.ch/rapports

M. Etienne Blanc, Conseiller municipal en charge des Finances et Gérances
etienne.blanc@lutry.ch – M : 079 322 19 92